



CHARTRE DES JOUEURS ET JOUEUSES SELECTIONNABLES EN « EQUIPES Seniors et Vétérans MESSIEURS , Séniors DAMES et Equipes JEUNES »

En lisant le présent document vous reconnaissez avoir pris connaissance des attentes du Golf International de Lacanau représenté par son Association Sportive : l'ASGL. vis à vis de ses joueurs et joueuses d'équipes 1 et 2 qui sont considéré(es) comme les ambassadeurs (trices) du Club.

A ce titre, vous vous engagez à porter les valeurs du Club du Golf International de Lacanau

« Respect,Engagement,Persévérance »

Vous bénéficiez en tant que joueurs ou joueuses d'équipe d'avantages exposés en deuxième partie du présent document quant aux attentes du Club à votre égard, elles sont les suivantes :

- Adopter en toutes circonstances un comportement exemplaire, un état d'esprit irréprochable, faire preuve de motivation, de rigueur, de camaraderie tant à l'entraînement que lors des compétitions, ce qui implique notamment le respect : des autres joueurs(ses), de la FFG et ses représentants : Ligue, Comité, Arbitres, les Enseignants, les infrastructures hôtelières, les règles de l'étiquette, le capitaine et les représentants de l'ASGL.
-
- Respecter un devoir de réserve lors de vos commentaires sur les événements ou éléments concernant les relations avec les Partenaires ou les Golfs d'accueil (qualité de l'accueil, du terrain...)
-
- Porter la tenue officielle avec le logo du Golf International de Lacanau dans les compétitions individuelles Fédérales (Grands Prix, Trophées Séniors,). Lors des compétitions Fédérales par équipes (y compris lors de la reconnaissance) porter la tenue du jour décidée par le capitaine.
-
- Porter hors situation de jeu une tenue vestimentaire correcte et respecter le règlement intérieur des Clubs d'accueil.
-

- Respecter les règles de l'étiquette et ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants ni de produits pharmaceutiques sans un avis médical préalable. Accepter de vous soumettre à tous les examens médicaux de prévention et de contrôle.
-
- Concéder -en conformité avec les règles du statut amateur- gratuitement pour une durée indéterminée votre droit à l'image au profit de la FFG ou à un Organisme affilié pour toute communication institutionnelle associée à l'équipe et à ses sponsors.
-
- Etre à la disposition du capitaine pour les Championnats de France, de Ligue ou autres compétitions par équipes, être présent lors des rassemblements collectifs, accepter les décisions de sélection du capitaine et l'informer systématiquement en cas d'indisponibilité.
-
- S'impliquer dans la vie du Club, adhérer à la démarche éco-responsable de l'ASGL, être disponible dans le cadre d'éventuels évènements organisés pour les partenaires de l'ASGL et participer au Championnat des Golfs et du Club, au Grand Prix de Lacanau en septembre, à la Coupe du Président et être présent à l'Assemblée Générale Annuelle de l'Association Sportive à l'automne.

AVANTAGES :

- Seaux de balles à tarif préférentiel : - 50% tarif public (limitation à 2 cartes de 10 seaux par mois sauf demande explicite du capitaine)
-
- Possibilité de jouer une fois par saison (automne/hiver/printemps) en groupe de joueurs (ses) de l'équipe sur les parcours du Baganais et de la Méjanne.(voir avec votre capitaine)
-
- Possibilité de bénéficier de séances de coaching individuel avec notre Pro à un prix préférentiel (négocié par l'ASGL à -33% du prix membres) de 200€ pour 5 heures ou 400 € pour 10 heures.
-
- Mise à disposition des vêtements d'équipe (polos,pantalons,pull, vestes) à prix réduit (-60% à -80% du prix boutique)
-
- Frais de déplacements pour les compétitions en équipe -hors Comités de Gironde- pris en charge par l'ASGL dans le cadre d'un forfait plafonné géré par le capitaine, les déplacements en véhicule collectif -minibus- sont privilégiés.
-
- Possibilité de déduire vos frais de déplacements dans le cadre des déductions fiscales « frais engagés dans le cadre d'une activité bénévole »

LACANAU, Décembre 2019, Le Président de la Commission Sportive
Ludovic Julienne